se-unsa.org

Enseignants de l'Unsa - Toulouse

Toulouse, le 1er février 2019

A l'attention de Mme Bisagni-Faure,
Rectrice de l'Académie de Toulouse

Nos réf : SV/47027CL

Objet : dotations fléchées pour l'enseignement de l'occitan

Madame la Rectrice,

Suite aux récentes arrivées des DG dans les établissements de l'académie, le SE-Unsa Toulouse est alerté sur l'absence de dotation fléchée pour l'enseignement de notre LVR (Occitan) en ce qui concerne les collèges.
Si cette décision de supprimer les moyens fléchés était maintenue, la pérennité de cet enseignement serait très durement mis à mal dans notre académie. En effet, en cette période de tension budgétaire sous haute tension sur les Heures Postes, la plupart des EPLE proposant notre Langue Vivante Régionale (LVR) choisiront vraisemblablement de rediriger leurs moyens vers d'autres disciplines en concurrence.

Dans l'académie de Toulouse, une « convention pour le développement et la structuration de l'enseignement contribuant à la transmission de l'occitan », a été signée par la Région et le Ministère de l'Éducation Nationale en 2017. Elle rappelle que « Partie intégrante du patrimoine de la France, la langue occitane constitue un bien commun qu'il convient de sauvegarder, promouvoir et transmettre dans un esprit de valorisation de la pluralité linguistique et culturelle, de continuité intergénérationnelle et d'exercice de la citoyenneté ».

Pour le SE-Unsa Toulouse, il convient que les services de l'Etat respectent leur engagement de « sanctuarisation » de ces moyens en collèges, comme dans nos lycées où, vous nous avez indiqué lors du dernier CTA du 21 janvier 2019, suite à une question diverse de l'UNSA Education, que vous deviez prendre des attaches ministérielles afin de certifier la possibilité d'une dotation liée à l'enseignement de spécialité LLCR.

Par conséquent, nous vous demandons de bien vouloir abonder les établissements demandeurs de quelques Heures Postes afin de financer l'enseignement de la LVR. Dans ce but, la réserve académique pourrait être mise à contribution puisqu'une partie de celle-ci contient certainement les moyens précédemment prévus pour l'occitan dans notre académie.

Dans l'attente de votre réponse et certains que vous saisirez le caractère urgent de celle-ci, nous vous prions d'agréez, Madame la Rectrice, l'assurance de notre profond attachement au service public d'éducation.

Cyril Lepoint
Secrétaire Général Académique
SE-UNSA Toulouse

19 boulevard Silvio Trentin, 31200 Toulouse - ac-toulouse@se-unsa.org - 06 01 28 45 03